

Deux décrets de la S. Congrégation des Rites, l'un du 7 septembre 1850, l'autre du 21 juillet 1855, le défendent absolument. Mais il y a un autre décret, du 31 août 1872<sup>(1)</sup>, d'une portée moins générale, qui dit : « Vu les circonstances (*attentis expositis*) le drap mortuaire blanc peut être toléré pour les personnes mortes célibataires, *là où la coutume existe*, à condition qu'il y ait sur le côté des bandes d'étoffe noire, qui indiquent aux fidèles la nécessité de prier pour ces défunts.» Il faut donc, dit l'*Ami du Clergé*, pour qu'on puisse se servir du drap blanc pour toutes les personnes mortes célibataires, que la coutume existe, et puisque la Congrégation ne marque pas l'âge, on accordera ce privilège à toutes les personnes qui sont dans ce cas, sans s'occuper de leur âge.»

Il semble important de bien distinguer les adultes des enfants dans les funérailles. Lorsque l'enfant a rendu le dernier soupir, le *Rituel Romain* prescrit de ceindre son front d'une couronne de fleurs, en signe de son intégrité virginal, de répandre autour de lui des herbes aromatiques, symbolisant pour nous la bonne odeur du Christ que les anges perçoivent dans ce petit corps tout imprégné de ses mérites. C'est, on le voit, à l'innocence baptismale que l'Église réserve la couronne et les fleurs dont il est fait aujourd'hui un si étrange abus.

## REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

### ROME

**Prières pour la paix.** — Le dimanche, 7 février, ont eu lieu à Rome et dans toute l'Europe catholique les prières demandées par le Souverain Pontife pour obtenir de Dieu la cessation du fléau de la guerre et le rétablissement de la paix entre les nations qui s'entre déchirent.

A trois heures, les cloches des quatre cents églises de la Ville Éternelle appelaient les fidèles à s'unir aux supplications du Père commun de tous les fidèles. En dépit de la pluie qui tombait la foule s'est réunie dans les églises pour prendre part aux prières.

C'est à Saint-Pierre que le spectacle fut le plus imposant. Plus de 50,000 personnes s'étaient massées dans les nefs de la Basilique. Sur cette mer humaine les lignes de l'immense église se dessinaient, privées de toutes les décorations dont on a coutume de les revêtir aux jours de fête. Et cela les rendait plus imposantes encore, peut-être. Dans cet après-midi sombre, seuls, quelques cierges à la lumière tremblante jetaient une lueur incertaine sur les quatre colonnes torses qui appuient le baldaquin, et sous le dôme immense.

(1) En rapport à une consultation de l'Archevêque d'Albi.